



EHESP PARIS

SERVICE DE DOCUMENTATION

Bulletin scientifique

Sciences sociales, handicap et autonomie

n° 39 – sept-oct 2017

Le Bulletin scientifique *Sciences sociales, handicap et autonomie* se fait l'écho tous les deux mois de l'actualité scientifique du secteur du handicap et de l'autonomie. Il rend compte de l'avancement des travaux de recherche et de leurs résultats. Il signale les initiatives du secteur, les appels d'offres et diffuse les argumentaires des événements scientifiques. Les derniers documents acquis par la bibliothèque de l'EHESP Paris sont également présentés.

Outil de communication, il est destiné à valoriser et à promouvoir les travaux et les publications scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il est organisé par rubriques pour mieux identifier les types d'informations.

Si vous souhaitez vous abonner afin de recevoir gratuitement le bulletin scientifique par e-mail, ou vous désabonner, envoyez votre demande à l'adresse : mssh.bulletin@ehesp.fr



Sommaire

FOCUS SUR ... EHESP Paris	3
- Séminaire interne : CoRHASI : « Handicap et perte d'autonomie ».....	3
- Séminaire interne : Les mardis de l'EHESP	4
- Séminaire EHESS-EHESP-Collectif CONTRAST : « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement »	5
- Master 2 « Situations de handicap et participation sociale » (SHPS) : Nouvelle accréditation	6
- La Bibliothèque EHESP Paris.....	7
AUTRES ACTUALITES SCIENTIFIQUES	8
- Séminaire Handicap – Dépendance (MODAPA-MEDIPS), Paris	8
- « Création d'un dispositif d'habitat inclusif » : Appel à candidatures ARS Guyane.....	9
- « Création de 3 GEM pour personnes en situation de handicap » : AAC ARS Normandie.....	10
- « Création de dispositifs d'emploi accompagné en région Ile-de-France » : AAC ARS Ile-de-France ..	11
- « Création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance » : Appel à candidatures ARS Ile-de-France	12
- « Vieillesse (Im)Mobiles : Analyses pluridisciplinaires des mobilités locales au grand âge » : Appel à communications : Société du Réseau des Jeunes Chercheurs Santé et Société.....	13
- « Création d'unités renforcées d'accueil de transition Autisme » : AAC Ile-de-France.....	14
- « L'épreuve de la retraite en milieu protégé. Les travailleurs handicapés dans la fabrique du vieillessement », Muriel Delporte, Thèse de doctorat en sociologie, 2016, Université de Lille 3	15
- « Audition publique sur les EHPAD ». Commentaire d'actualité: Mission Flash, Monique Iborra, 2017	16
AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES	18
- « Le virage inclusif » : quelles transformations pour les établissements et services médico-sociaux ? Journée d'actualité, EHESP Rennes	18
- « Sciences et acteurs en santé : Articuler connaissances et pratiques » : Congrès, Amiens	19
- « Evaluation et accompagnements psychologiques de l'autisme chez l'enfant et l'adolescent »	21
Colloque APPEA, Paris.....	21
- « Le corps en faillite : expériences et représentations du handicap dans la littérature et les arts »	22
Colloque international interdisciplinaire, Lyon	22
- « Handicap et mort » : Colloque SIICLHA, Bron	24



<http://www.ehesp.fr/campus/sites-de-formation/#paris>

Séminaire Interne

Collectif de Recherche sur le Handicap, l'Autonomie, Société inclusive : CoRHASI

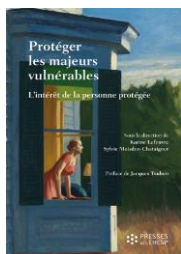
« Handicap et perte d'autonomie »

13h30-16h30 en visio-conférence entre Paris et Rennes

Le séminaire CoRHASI redémarre...Il est organisé en séances dédiées à une question spécifique relevant des problématiques Handicap-Perte d'autonomie.

Le dernier séminaire du 11 septembre 2017 était essentiellement consacré à la présentation par Karine Lefeuvre (professeur de l'EHESP,) et Sylvie Moisdon-Chataigner (maître de conférences, Université Rennes 1) de leur second ouvrage consacré à la « Protection des majeurs vulnérables ».

Les discussions ont porté sur les trois textes ci-dessous, après une présentation générale du sujet par Sylvie Moisdon-Chataigner.



- « L'intérêt et le droit de la protection juridique des majeurs ». Sylvie Moisdon-Chataigner, maître de conférences (HDR) en droit, Université Rennes 1 et membre du laboratoire IODE (UMR 6262)
- « L'intérêt dans le champ sanitaire, social et médico-social ». Karine Lefeuvre, professeur de l'EHESP, directrice adjointe du département des sciences humaines et sociales (SHS-EHESP), Membre de l'Institut de l'Ouest, Droit et Europe IODE (UMR 6262)
- Texte de Pierre Bouttier, (président de l'ANDP). Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Découvrez l'ouvrage « Protéger les majeurs vulnérables (vol. 2). L'intérêt de la personne protégée ». 2017, paru aux [Presses de l'EHESP](#).

Prochains séminaires annoncés

- **20 novembre 2017** : G. Giordano, F. Quidu, P. Roussel, F. Weber : présentation de la recherche Trapsy : « *Entre accompagnement du handicap et soins psychiatriques : l'étude de la trajectoire de malades mentaux en Ile-de France* »
- **29 janvier 2018** : M. Cuenot : présentation de sa thèse (soutenance au cours du 4^e trimestre 2017) consacrée à « *Performances physiques et compétences sociales : des participations héroïsées. Etude exploratoire de la mise en scène du handicap dans les séries animées télévisées pour enfants (France, 1990-2010)* » (titre provisoire)
- **19 mars 2018** : thème et orateurs à déterminer
- **28 mai 2018** : thème et orateurs à déterminer

Le site Internet EHESP-CoRHASI

Pour accéder à tous les travaux du Collectif, vous pouvez désormais visiter son site Internet : <https://www.ehesp.fr/recherche/domaines-de-recherche/politiques-sociales-et-de-sante/collectif-de-recherche-sur-le-handicap-lautonomie-societe-inclusive-corhasi/>

Contact : Maryse.Marriere@ehesp.fr

[Retour au sommaire](#)

Séminaire interne
Les mardis de l'EHESP
EHESP, Av. du Professeur Léon Bernard - Rennes, petit amphithéâtre

Tous les mardis, l'EHESP organise des séminaires sur le campus de Rennes. Ils sont transmis par visioconférence sur le site dyonisien de l'EHESP. Ces rencontres qui abordent chaque semaine un thème spécifique, peuvent accueillir des intervenants extérieurs à l'EHESP (villes, régions, experts, chercheurs, industriels, associatifs, usagers, etc.). Elles sont destinées aux enseignants, élèves et professionnels et sont ouvertes à tous. Des conférences sont régulièrement dédiées aux questions du handicap et de la perte d'autonomie.

Aucune inscription préalable n'est nécessaire

Prochains séminaires annoncés

- **3 octobre 2017** : Aude Caria, directrice de Psycom, organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale : « *Stigmatisation et santé mentale : comment améliorer la situation ?* »
- **7 novembre 2017** : Karine Lefevre, professeure de droit, EHESP et Sylvie Moisdon-Chataigner, maître de conférence (HDR) en droit, Université Rennes 1 et membre du laboratoire IODE (UMR 6262) : « *L'intérêt des personnes vulnérables : qui est le plus à même d'en juger ?* »

Aujourd'hui en France, en raison d'un handicap, de la vieillesse ou de l'exclusion, 800 000 personnes majeures font l'objet de mesures de protection (curatelle, tutelle, mandat de protection...). Près de la moitié de ces mesures sont assumées par les familles, dont le rôle essentiel a été reconnu par la loi. Mais la transformation des structures familiales, comme les situations d'éloignement, complique les mesures de protection d'un parent. Parfois, la légitimité des familles doit même être interrogée. Les ouvrages mentionnés ci-dessous permettent de découvrir toute la palette des modalités de protection des majeurs. Des professionnels du soin, du droit et de l'aide sociale, ainsi que des proches de majeurs protégés soulignent de façon exemplaire les avancées et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour atteindre leur objectif commun : protéger les personnes vulnérables et leurs familles.

Découvrez les ouvrages « [Protéger les majeurs vulnérables. Quelle place pour les familles ?](#) » et « [Protéger les majeurs vulnérables \(vol. 2\). L'intérêt de la personne protégée](#) » parus aux Presses de l'EHESP.

- **20 novembre 2017** : G. Giordano, F. Quidu, P. Roussel, F. Weber : présentation de la recherche Trapsy : « *Entre accompagnement du handicap et soins psychiatriques : l'étude de la trajectoire de malades mentaux en Ile-de France* »

Les préjugés, amalgames et incompréhensions sur les questions de santé mentale sont nombreux dans notre société. Faire évoluer les idées reçues est devenu un véritable enjeu de santé publique. En effet, cette méconnaissance retarde l'accès vers le soin et l'accompagnement, et a des conséquences importantes sur les personnes vivant avec des troubles psychiques, qui peuvent souffrir de discriminations, voire d'exclusion. Comment faire changer les regards sur la santé mentale ? Comment faire évoluer des stéréotypes ancrés dans l'imaginaire collectif ? Quel rôle pour les professionnels du soin, du social, de l'éducatif, les usagers et leurs proches, mais également les journalistes et les élu.e.s ?

Accéder au programme complet des Mardis de l'EHESP : <https://www.ehesp.fr/campus/les-seminaires-du-mardi/>

[Retour au sommaire](#)

Séminaire EHESS-EHESP-Collectif CONTRAST
« Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement »
3^{ème} Jeudi du mois de 14 h à 17 h

Le lieu du séminaire sera très prochainement spécifié sur le [site EHESP-CoRHASI](#)

- Emmanuelle Fillion, professeure à l'EHESP (Hors EHESS). Cet enseignant est référent pour cette UE
- Jean-François Ravaud, directeur de recherche à l'INSERM (TH) (PHS)

Ce séminaire conjoint EHESS-EHESP s'inscrit dans le cadre des activités de la *Maison des sciences sociales du handicap* devenu Collectif de Recherche Handicap, Autonomie, Société Inclusive (CoRHASI) et du *Collectif CONTRAST*. Il vise à développer une réflexivité partagée entre des chercheurs en sciences sociales et des acteurs des champs du handicap, de la santé et de la santé mentale, et du médico-social sur les droits et capacités – civile et politique – des personnes en situation de handicap.

Le séminaire cherchera à s'interroger sur les effets des recompositions des règles juridiques relatives à la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, sur les « conditions capacitaires » de cette participation, et sur l'imbrication effective complexe entre logique des droits sociaux, des droits civils, et des droits relatifs aux discriminations, dans l'exercice de la citoyenneté. Il s'intéressera tout particulièrement au domaine de la santé mentale, et à toutes les situations où les possibilités qu'ont les personnes d'exercer leurs droits sont contestées en raison de fonctionnements psychiques, cognitifs, ou comportementaux disqualifiés par l'environnement ou par des instances juridiques.

Mots-clés : Citoyenneté, Discrimination, Droit, normes et société, État et politiques publiques, Handicap, Mobilisation(s), Mouvements sociaux, Politiques publiques, Santé, Sociohistoire

Aires culturelles : Amérique du Nord, Europe, France

Prochaines séances 2017

19 octobre, 16 novembre, 21 décembre

Direction des travaux des étudiants :

Emmanuelle Fillion, EHESP, 20 av George Sand, 93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 02 99 02 24 57 ou par courriel

Réception : sur rendez-vous uniquement : EHESP Paris, 20 av George Sand,
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 02 99 02 24 57 ou par courriel

Pour plus d'informations : <https://enseignements-2016.ehess.fr/2016/ue/405/>
Site web: <http://phs.ehess.fr>

Contact:

([Emmanuelle.fillion\(at\)ehesp.fr](mailto:Emmanuelle.fillion(at)ehesp.fr)) ;([ravaud\(at\)vjf.cnrs.fr](mailto:ravaud(at)vjf.cnrs.fr)) ; ([benoit.eyraud\(at\)ish-lyon.cnrs.fr](mailto:benoit.eyraud(at)ish-lyon.cnrs.fr)) ;
([Marie.Coutant\(at\)ehess.fr](mailto:Marie.Coutant(at)ehess.fr))

[Retour au sommaire](#)

Master 2 « Situations de handicap et participation sociale » (SHPS)

Lieu : EHESP Rennes

Durée : 1 an (septembre à septembre)

Nouvelle accréditation du master 2 SHPS, mention santé publique

Conjointement porté par l'EHESP, l'Université de Rennes 1 et l'Université de Rennes 2 et coorganisé avec des partenaires européens, ce Master se déroule à l'EHESP Rennes où les capacités d'hébergement sont adaptées au rythme de la formation sur le site, (sous réserve des disponibilités).

L'objectif de ce Master 2 est de donner aux professionnels les nouvelles compétences permettant de traduire en termes opérationnels les principes d'égalité, d'accès aux droits et de participation sociale dans tous les domaines de la vie (*éducation, emploi, santé, loisirs, etc*).

Il prend en compte la dimension professionnelle et internationale en intégrant dans les enseignements, les apports d'intervenants canadiens, belges et suisses.

Il est ouvert aux :

- Etudiants en formation initiale, titulaires d'un master 1 dans le champ des sciences humaines et sociales et/ou de la santé publique
- Elèves en formation statutaire à l'EHESP
- Professionnels justifiant d'une expérience de 5 années et d'un niveau de formation compatible avec l'entrée dans le master (professionnels des ressources humaines et des administrations territoriales, professionnels de la santé et/ou du médico-social, professionnels du travail social...).

Pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un Master Santé publique, l'accès au Master 2 est conditionné à l'examen du dossier qui comprend la présentation d'un projet professionnel et/ou de recherche précis dans le champ du handicap (1 à 2 pages). Des contacts pris avec un terrain de stage seront un atout.

L'enseignement est organisé en 8 UE à raison d'une semaine de formation par mois. Cette formule facilite l'accès des étudiants éloignés géographiquement.

Responsables pédagogiques

Emmanuelle Fillion, professeure EHESP

Sylvie Moisdon-Chataigner, maître de conférences, HDR, Université Rennes 1

Marcel Calvez, professeur des Universités, Université Rennes 2

Pour plus d'information :

<https://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/master-situation-de-handicap-et-participation-sociale/>

[Retour au sommaire](#)



La Bibliothèque EHESP Paris

20, avenue George Sand (Rez-de-Jardin)
93210, La Plaine Saint-Denis
Métro : ligne 12 - Station Front Populaire
RER B, Station La Plaine-Stade de France
Bus 139, 239 - Arrêt : Métallurgie

Dans notre kiosque :

- Le Monde
- Le Figaro
- The Guardian Weekly

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h-18h / Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-18h / Vendredi et veille des jours fériés : 9h-16h
Tél. 02 99 02 24 50 // courriel : Mssh.doc@ehesp.fr

Extrait du Bulletin des nouvelles acquisitions, juillet-août 2017

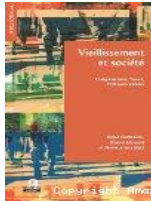
A systematic review of the literature on the benefits for employers of employing people with learning disabilities. Dr. Stephen Beyer, Dr. Annie Beyer, Mencap 2017, 42p.



In the UK, the numbers of people with a learning disability who have a job are very low. In 2016 in England around 6% of people "known to social services" are in paid employment, compared to 48% for people with a disability and 75% for the general population in the UK. The reason for this very low figure comes from a combination of the personal barriers people with a learning disability face in working, the lack of appropriate support to help them work, and a lack of awareness and aspiration among all stakeholders that they can be valuable workers. This report reviews the literature on the business case for employers of

employing people with a learning disability. [Full text](#)

Viellissement et société : Catégorisation, travail, politiques sociales. Mejed Hamzaoui, Dimitri Léonard, Pierre Artois. Ed. Academia, 2017, 207p.



Sur quels fondements et selon quels processus de catégorisations les politiques liées à la vieillesse se sont-elles développées ? Comment mettre en place une organisation du travail épanouissante et proposer une fin de carrière professionnelle digne ? Qu'en est-il des pratiques des professionnels dans le champ de l'intervention sociale et de l'accompagnement des "personnes âgées" ?... Cet ouvrage apporte des pistes de réflexion utiles à la compréhension des enjeux sociaux importants liés au vieillissement de la population.

De la disqualification de la parole en santé mentale. Isabelle Maillard, Stéphanie Wooley, Claude Deutsch - Paris (FRA) : Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap -FIRAH, 2017, 53p



Cette revue de littérature a été réalisée dans le cadre de la recherche appliquée "De la disqualification à la prise de parole en santé mentale. Recherche sur les conditions d'émergence, de reconnaissance et de prise en compte de la parole des personnes handicapées psychiques par les décideurs publics" menée par Advocacy France. L'objectif de cette revue de littérature est de rendre compte des connaissances actuelles en recherche appliquée sur la participation des personnes handicapées psychiques aux processus de recherche action collaborative. [Texte intégral](#)

Retrouvez l'intégralité des documents reçus [ici](#)

Interrogez le catalogue de la bibliothèque : https://documentation.ehesp.fr/pmb/?opac_view=3

Consultez les produits documentaires <https://mssh.ehesp.fr/>

[Retour au sommaire](#)



Séminaire Handicap – Dépendance (MODAPA-MEDIPS)

Un jeudi par mois, de 17h à 18h30
Campus Jourdan, 48 Bd Jourdan, 75014 Paris

Dans le cadre de leurs travaux, les équipes de recherche MODAPA (dir. Agnès Gramain, professeur d'économie à l'Université de Lorraine) et MEDIPS (dir. Florence Weber, professeur de sociologie et d'anthropologie sociale à l'ENS) organisent un séminaire qui vise à rassembler les chercheurs en sciences sociales intéressés par la prise en charge de la dépendance et du handicap, afin de discuter de travaux académiques récents.

Le séminaire fait sa rentrée, avec un nouveau cycle de rencontres mensuelles pour l'année 2017-2018.

Prochaines séances 2017

12 octobre 2017

Carole Bonnet et Roméo Fontaine (Economistes – Institut national d'études démographiques)
« *Synthèse du rapport du Haut Conseil de la famille, l'enfance et l'âge (HCFEA) sur la prise en charge financière des aides à l'autonomie à domicile et en établissement - état des lieux et pistes de réformes* »

16 novembre 2017

Anne-Lyse Chabert (Philosophe – Université Paris Diderot) : *Précisions à venir*

14 décembre 2017

Laura Nirello (Sociologue – Drees) : *Précisions à venir*

Les équipes MODAPA et MEDIPS :

www.modapa.cnrs.fr

<http://medips.chez-alice.fr/>

Contact :

modapa@univ-paris1.fr

[Retour au sommaire](#)

« Création d'un dispositif d'habitat inclusif »

Agence Régionale de Santé Guyane

Appel à candidatures

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 6 octobre 2017**

Une enveloppe de 60.000 euros sera destinée à couvrir les frais liés à la coordination, la gestion administrative et la régulation de la vie collective. Cette aide spécifique forfaitaire, pourra couvrir le coût lié à la rémunération d'une personne veillant à la régulation de la vie collective, sans d'ailleurs que celle-ci ne soit présente 24h/24h, ainsi qu'un montant additionnel. La structure accueillera entre 6 à 10 habitants.

A noter qu'au-delà de cette aide à la vie sociale, les fonctions de surveillance, aide humaine sont prises en charge via la prestation de compensation du handicap de chacun des habitants, le cas échéant dans le cadre d'une mise en commun décidée par les personnes concernées. Par ailleurs, les habitants de ces structures continueront de bénéficier des services sociaux ou médico-sociaux en fonction de leurs besoins d'accompagnement individuels, sur la base de leur libre choix. Ce coût n'est donc pas pris en compte dans l'évaluation du coût global de la formule d'habitat collectif.

Le projet devra s'inscrire dans un objectif de logement ordinaire au sein duquel les personnes handicapées choisissent elles-mêmes les intervenants susceptibles de les accompagner (emploi direct, SAAD prestataires, SAMSAH, SAVS, SSIAD...).

Public cible :

Personnes souffrant de polyhandicap ou de handicap psychique

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse ars-guyane-medico-social@ars.sante.fr, avec copie à marie-lou.darchez@ars.sante.fr

Un exemplaire papier doit également être transmis à l'ARS :

Soit par voie postale à l'adresse suivante :
Agence Régionale de Santé de Guyane
Direction du médico-social
66 avenue des Flamboyants
CS 40696 – 97336 Cayenne Cedex

Soit à déposer à l'accueil de l'ARS

Pour plus d'information sur le dossier de candidature et sur les modalités de dépôt :

<https://www.guyane.ars.sante.fr/index.php/creation-dun-dispositif-dhabitat-inclusif>

[Retour au sommaire](#)

« Création de 3 GEM pour personnes en situation de handicap »

Agence Régionale de Santé Normandie

Appel à candidatures

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 13 octobre 2017**

Le projet porte sur la création de 3 Groupes d'Entraide Mutuelle, chacun situé dans un territoire actuellement non couvert :

- 2 GEM pour personnes avec handicap psychique à Lisieux et Elbeuf
- GEM pour personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées à Rouen

Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société prévues aux articles L.114-1-1 et L.114-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF) tels qu'ils résultent de la loi n°2005 -102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ils s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé similaires et souhaitant se soutenir mutuellement dans les difficultés éventuellement rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les personnes susceptibles de fréquenter un GEM sont des adultes que des troubles de santé mettent en situation de fragilité ; l'entraide mutuelle entre personnes ayant vécu ou vivant une expérience de santé similaire est visée. Ce sont des personnes désireuses de rompre leur isolement et de participer aux différents temps d'échanges, d'activités et de rencontres du groupe d'entraide. Leur état de santé leur permet d'envisager un parcours visant une meilleure insertion dans la vie sociale et citoyenne avec l'aide des pairs, des animateurs, et la participation à un collectif de personnes fragiles.

L'association doit être épaulée dans son fonctionnement par un parrain, avec qui une convention de parrainage doit être établie de manière à faciliter le bon fonctionnement du GEM.

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par courrier avec accusé de réception ou tout autre moyen permettant d'attester de la date de réception à :

ARS de Normandie
Direction de l'autonomie
Appel à candidature médico-social
2, place Jean Nouzille
Espace Claude Monet
CS 55035
14050 Caen Cedex 4

Le dossier de candidature pourra aussi être déposé contre récépissé à la même adresse, dans les mêmes délais.

Pour plus d'information sur le dossier de candidature et sur les modalités de dépôt :

https://www.normandie.ars.sante.fr/index.php/system/files/2017-09/AAC_GEM.PDF

[Retour au sommaire](#)

« Création de dispositifs d'emploi accompagné en région Ile-de-France »

Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Appel à candidatures

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 13 octobre 2017**

Cet appel à candidature est lancé par l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France (DIRECCTE), l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Porteurs éligibles

La personne morale gestionnaire éligible est :

- Soit un établissement ou un service mentionnés aux 5 ou 7 de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ayant conclu une convention de gestion avec l'un au moins des organismes mentionnés aux articles L. 5214-3-1, L. 5312-1 et L. 5314-1 du Code du travail (Pôle Emploi, Cap emploi, missions locales...)
- Soit un organisme, ayant conclu une convention de gestion avec un établissement ou service médico-social mentionné plus haut et un opérateur du service public de l'emploi, notamment un établissement ou service mentionnés aux 1 ou 2 de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les structures se portant candidates devront par conséquent respecter ce cadre juridique, et à défaut, feront l'objet d'un refus préalable.

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet selon l'une des modalités suivantes :

- Dépôt en main propre, contre avis de réception au siège de l'ARS Ile-de-France, à l'adresse ci-dessous :

Agence Régionale de Santé Île-de-France
Millénaire 2
Direction de l'Autonomie
Secrétariat des appels à projets MS
Bureau 3 428
35, rue de la gare
75935 Paris Cedex 19

- Envoi par voie postale à l'adresse susmentionnée. Le dossier devra être constitué de :
2 exemplaires en version « papier »,
4 exemplaires en version dématérialisée (clé USB),
Le dossier de demande et le tableau de budget prévisionnel.

Pour plus d'information sur le dossier de candidature et sur les modalités de dépôt :

https://www.iledefrance.ars.sante.fr/index.php/system/files/2017-09/AAC-emploi-accompagne-handicap-modifie_0.pdf

[Retour au sommaire](#)

« Création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance »

Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Appel à projets

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 31 octobre 2017**

Le département de Paris et l'Agence régionale de santé Île-de-France ont décidé de s'associer pour créer une structure expérimentale pour enfants et adolescents en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Cet appel à projets a pour objet la création d'une structure expérimentale destinée à accueillir deux catégories de publics confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance qui disposent d'une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :

- Des enfants, adolescents et jeunes adultes avec troubles du spectre autistique
- Des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des troubles majeurs du comportement

Dans le cadre de la procédure conjointe, le secrétariat du présent appel à projet est assuré par le Département de Paris.

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet selon l'une des modalités suivantes :

- Dépôt en main propre, contre avis de réception à :

Département de Paris
Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
Sous-direction des actions familiales et éducatives
Bureau des actions éducatives
Bureau 316
94-96 quai de la Râpée
75012 Paris

- Envoi par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus

Le dossier sera constitué de 3 exemplaires en version « papier » et d'un exemplaire en version dématérialisée (clé USB)

Pour plus d'informations sur le dossier et sur les modalités de dépôt :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/index.php/creation-dune-structure-experimentale-pour-enfants-et-adolescents-en-situation-de-handicap-confies>

[Retour au sommaire](#)

« Vieillesse (Im)Mobiles Analyses pluridisciplinaires des mobilités locales au grand âge »

Société du Réseau des jeunes chercheurs santé et société

Journée d'études

2 février 2018

Appel à communications

Date limite de soumission : **le 4 novembre 2017**

Après une journée d'étude sur les mobilités internationales et interrégionales, le groupe VieillissementS et Société souhaite s'intéresser aux mobilités « locales ». Cette journée scientifique entend aborder les questions de mobilités - et corollairement, d'immobilité - dans la vie quotidienne des personnes dites âgées. Trois axes structureront cette journée d'études.

- Axe 1 : Vécus des déplacements au grand âge
- Axe 2 : Les « outils » des mobilités au grand âge : moyens de transport, aides techniques et technologiques
- Axe 3 : (Im)mobilité au grand âge : interventions professionnelles et profanes

Cet appel à communication est ouvert à tou-te-s chercheur-e-s en sciences sociales (sociologie, géographie, psychologie, urbanisme, architectes, aménageurs, etc.). Les propositions faites par de « jeunes chercheurs » (en master 2, doctorant et post doctorat) sont largement encouragées.

Références bibliographiques

Amar, Georges ; Armand Hatchuel. 2010. Homo mobilis : le nouvel âge de la mobilité. Limoges, France. FYP éditions

Caradec, Vincent. 2007. « L'épreuve du grand âge ». *Retraite et société*, n°52, pp. 11-37.

Despres, Caroline ; Benoît Eyraud. 2015. « Jusqu'à quand conduire son automobile ? » in Le Galès et Bungener, Alzheimer : Préserver ce qui importe, PUR.

Dumas, Claude. 2012. « Mobilité des personnes âgées ». *Gérontologie et société*, n°141, pp. 63-76.

Geboy, Lyn ; Keith Diaz Moore ; Erin Kate Smith. 2012. « Environmental Gerontology for the Future: Community-Based Living for the Third Age ». *Journal of Housing for the Elderly*. Vol. 26, n° 1-3, pp. 44-61.

Lord, Sébastien ; Florent Joerin ; Marius Thériault. 2009. « Évolution des pratiques de mobilité dans la vieillesse : un suivi longitudinal auprès d'un groupe de banlieusards âgés ». *Cybergeo : European Journal of Geography*.

Martuccelli, Danilo. 2006. Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine. Colin.

Orfeuill, Jean-Pierre ; Fabrice Ripoll ; Claire Hancock. 2015. Accès et mobilités : les nouvelles inégalités. Gollion : Infolio.

Contact : vieillesse.im.mobiles@gmail.com

Pour plus d'information

https://vieillissementsetsociete.files.wordpress.com/2017/09/je_vs_vieillesse-immobiles_fecc81vri2018_paris.pdf

[Retour au sommaire](#)

« Création d'unités renforcées d'accueil de transition Autisme »

Agence régionale de santé Ile-de-France

Appel à candidatures

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **le 4 décembre 2017**

Le projet porte sur la création à titre expérimental, par extension non importante d'IME, de MAS ou de FAM, de trois unités renforcées de transition réparties comme suit :

- Une unité de 5 places d'internat pour adolescents et jeunes adultes, à vocation régionale
- Une unité de 5 places d'internat pour adultes intervenant sur le secteur de Paris et Hauts-de-Seine
- Une unité de 6 places d'internat pour adultes intervenant dans les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise

Elles sont destinées à accueillir des personnes présentant des situations particulièrement complexes de troubles du spectre autistique (TSA). Toutefois, l'objet de ces unités n'est pas de se substituer à la prise en charge de situations complexes de TSA dans les établissements médico-sociaux ou sanitaires. Elles ont vocation à accompagner de manière transitoire des personnes avec troubles du comportement majeur ou troubles associés et nécessitant un accompagnement très renforcé.

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet selon l'une des modalités suivantes :

- Dépôt en main propre, contre avis de réception

Agence régionale de santé Île-de-France

Millénaire 2

Direction de l'Autonomie

Secrétariat des appels à projets - Bureau 3412

35, rue de la Gare

75935 Paris Cedex 19

- Envoi par voie postale à l'adresse susmentionnée

Le dossier devra être constitué de : 2 exemplaires en version « papier », et d'un exemplaire en version dématérialisée (clé USB).

Pour plus d'informations sur le dossier et sur les modalités de dépôt :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/index.php/creation-dunites-renforcees-daccueil-de-transition-autisme>

[Retour au sommaire](#)

« L'épreuve de la retraite en milieu protégé. Les travailleurs handicapés dans la fabrique du vieillissement »

Muriel Delporte

Thèse de doctorat en Sociologie

Université de Lille 3

Sous la direction de Vincent Caradec, Professeur à l'Université de Lille 3

Soutenue le 13 décembre 2016 à Lille 3, dans le cadre de l'École doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (Villeneuve d'Ascq), en partenariat avec Centre de recherches "Individus, Épreuves et Sociétés" (Villeneuve-d'Ascq, Nord) (laboratoire)

Présidente du jury : Geneviève Cresson, Professeure émérite à l'Université de Lille 1

Résumé

Cette thèse étudie l'expérience de la retraite de personnes ayant travaillé en milieu protégé et ayant un handicap intellectuel. Cette expérience prend corps dans un contexte particulier, car l'organisation sectorielle des dispositifs médicosociaux rend la transition de la retraite des travailleurs handicapés particulièrement délicate. Le travail protégé crée une imbrication forte des sphères de la vie des travailleurs handicapés, et la transition vers la retraite relève alors d'une bifurcation. Dans ce nouveau temps de leur vie qu'est la retraite, ces personnes vont s'efforcer de recréer un équilibre dans leur existence, en s'appuyant sur différents supports matériels, relationnels ou symboliques, en fonction de leur disponibilité et de la légitimité qu'elles leur accordent. Les dispositifs à l'intention des « personnes handicapées vieillissantes » sont sans cesse agis et modifiés par un jeu de transactions entre quatre catégories d'acteurs : les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'action publique, les professionnels qui les accompagnent, les représentants d'organismes gestionnaires et les représentants des autorités de tutelle. Ainsi, si les travailleurs handicapés sont « pris » dans la fabrique du vieillissement opérée par les politiques publiques, ils jouent également un rôle actif dans la fabrique de leur propre vieillissement et agissent sur les dispositifs qui encadrent leur expérience de la retraite.

Mots clés auteur :

Handicap
Vieillessement
Retraite
Epreuve
Support
Handicapés mentaux...Retraite

Pour plus d'information : <http://www.theses.fr/2016LIL30049>

[Retour au sommaire](#)

Commentaire d'actualité : « Audition publique sur les EHPAD »

« Mission Flash »

3 août au 13 septembre 2017, jour de l'audition publique¹.

« L'EHPAD d'aujourd'hui n'est pas le modèle qu'on peut continuer à défendre »

Mme Monique Iborra, rapporteure,
missionnée par la [Commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale](#) dans les suites des
mouvements sociaux d'aides-soignantes en EHPAD cet été

La loi du 28 décembre 2015 sur adaptation de la société au vieillissement est centrée sur le maintien à domicile, et appelle donc en complément d'investiguer sur les difficultés des établissements d'accueil des personnes âgées. Celles-ci se sont spécialement accrues ces dernières années du fait que les populations y sont devenues plus âgées et plus dépendantes. 26 auditions durant 3 semaines ont été effectuées qui ont abouti à des constats faisant l'objet d'une unanimité, apparemment remarquable, au sein de la commission.

1) Les constats

Aides-soignant.e.s : alertes à tous les étages

Les voyants rouges s'allument à la fois en termes de formation, de recrutement et de conditions de travail dans un contexte où la situation de sous-effectifs est généralisée. On compte 10% d'absentéisme et deux fois plus d'accidents du travail chez les aides-soignantes (TMS et RPS), taux qui dépasseraient celui des BTP. Les difficultés se rencontrent aussi dans le recrutement. Par exemple, en Occitanie on compte un recul de 30% de candidat.e.s au diplôme. Ce déficit renvoie à la fois aux modalités du concours ainsi qu'au statut et à leur rémunération. Il n'y a que 8 à 20 % de réussite au diplôme selon les instituts de formation. Les candidat.e.s échouent souvent aux épreuves de maths et de français, alors qu'il n'y a aucune appréciation sur leurs motivations et l'adéquation de leur profil au poste. Les diplômés ne sont pas en adéquation avec le statut réel du métier. Beaucoup d'inscrits à Pole Emploi souhaitent se tourner vers les métiers d'accompagnement, sont renvoyés vers des formations et échouent au concours. La rémunération des personnels, spécialement faible, est un autre facteur de défection. La focalisation des politiques publiques sur la question du financement qui a laissé les autres problèmes dans un angle mort. Cette situation entraîne des Recrutement de faisant-fonction, une qualification insuffisante et un glissement de tâches.

Dans la plupart des EHPAD, on constate une absence d'infirmier de nuit. Une ou 2 aides-soignantes sont alors seules, ce qui entraîne des hospitalisations en urgence non nécessaires, qui sont à la fois dommageables pour les personnes âgées elles-mêmes et pour les finances publiques.

Sous-effectifs et faiblesse du taux d'encadrement général dans le médico-social, spécialement dans les EHPAD

Le taux d'encadrement (ratio personnel/résident) est faible en France au regard des autres pays européens. Il n'a pas vraiment de norme réglementaire en France sur ce point, quoiqu'un plan 2007-2012 préconisait un salarié pour une personne hébergée. Or on a un taux de 0,9 dans le secteur du handicap et de 0,6 dans le secteur du vieillissement (vs 1,2 en Suisse).

De façon plus globale, on constate un déficit de formation en gériatrie pour l'ensemble des professionnels. 1/3 des EHPAD sont sans médecin coordonnateur, alors que cela constitue une obligation. Quand il y en a, c'est le plus souvent à temps (très) partiel.

Une tarification « kafkaïenne » entraînant une inégalité parfois très importante entre départements

Les règles de tarification distinguent : dépenses soins (assurance maladie via l'ARS)² ; dépendance (APA via le département) ; hébergement (département ; à la charge des résidents, sauf s'ils sont

¹ Disponible sur http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4879949_59b8e28f2cbad.commission-des-affaires-sociales--etablissements-d-hebergement-des-personnes-agees-dependantes--13-septembre-2017#

² Forfait soin = environ 80% des dépenses de personnel.

bénéficiaires de l'aide sociale du département). Le décret du 21/12/2016 de mise en application de la loi Adaptation de la société au vieillissement de 2015 définit des conditions tarifaires très complexes entraînant des accroissements des inégalités entre départements, une pénalisation des ESMS publics qui relèvent de la fonction publique hospitalière et n'ont pas les mêmes obligations que le privé relevant des conventions collectives. Aujourd'hui, 10 départements refusent de s'y soumettre et les CCAS demandent un moratoire. L'audition a donné lieu à un épisode où un député énumérant les règles de calcul de la tarification a déclenché l'hilarité générale face au caractère complètement « Shadok » de l'exercice. Cette organisation tarifaire fait également peser un « reste à charge » insupportable pour nombre de retraités. En effet, le coût d'hébergement est de l'ordre de 2000 euros dans les établissements publics, excédant largement les revenus des personnes âgées, spécialement des femmes dont les pensions sont plus faibles.

2) Les propositions à court terme

1ère étape :

Concernant les aides-soignant.e.s :

- Organiser un groupe de travail avec les professionnel.le.s sur les compétences requises, la formation et les modalités de recrutement ;
- Revalorisation du statut ;
- Budgéter un infirmier la nuit (en faire une obligation).

Sur la tarification :

- Transformer le groupe de suivi de la réforme de la tarification en groupe de travail sur l'évaluation de cette tarification dont les chiffres ne viennent pour l'instant que de la FHF ;
- Avoir une évaluation publique de la qualité des soins en EHPAD, comme pour les établissements sanitaires, et pas seulement une comparaison des coûts comme on a actuellement ;
- Anticiper et simuler les inégalités départementales induites par la nouvelle tarification ;
- Faire du maintien des emplois aidés en EHPAD une priorité des préfets dans la gestion de leur réduction dès 2017, compte tenu de la situation de sous-effectifs généralisée

2^e étape

- Mettre en place une mission d'observation de la réalité de terrain (en plus des auditions faites dans le cadre de la mission) qui travaillera spécialement sur les Ressources humaines en EHPAD, l'adéquation des professionnels au profil des publics accueillis et la production de normes minimales pour les EHPAD, publics et privés.
- Sortir du tout établissement ou tout domicile et mieux combiner leur articulation : plates-formes services et soins ; prise en charge à domicile et en établissement, etc.

Les questions et échanges n'ont pas du tout contesté les constats de l'enquête et ont essentiellement porté :

- Sur le développement d'alternatives aux EHPAD : villages d'aînés, prise en charge hors les murs, développement d'un suivi préventif à domicile en lien avec les CHU, etc. ;
- Sur le financement, relançant notamment la question d'une 5^e branche de la Sécurité Sociale, du salariat de médecins en EHPAD. De façon générale, la nécessité a été soulignée de rapporter le financement à la notion d'intérêt général et de prendre du recul avec une approche trop cloisonnée et technocratique³ ;
- Sur des points qui n'avaient pas été abordés par la mission à explorer : fin de vie en EHPAD, accueil en EHPAD des personnes handicapées vieillissantes.

Une députée, ancienne au sein de la commission des Affaires sociales, a rappelé que la plupart des problèmes soulevés par la mission sont connus depuis 30 ans. D'où l'urgence à mener des travaux de terrain, plutôt qu'à multiplier les textes législatifs, sur laquelle a conclu Mme Iborra.

[Retour au sommaire](#)

³ A cette occasion, un député a fait part des déboires de l'association Incisive délivrant des soins dentaires en EHPAD et hors cabinet, hors hôpital pour les plus démunis qui a dû cesser son activité sous la pression de l'Ordre des chirurgiens-dentistes.

« Le virage inclusif » : quelles transformations pour les établissements et services médico-sociaux ?

Journée d'actualité

02 octobre 2017

EHESP Rennes, grand amphithéâtre

Journée d'actualité des politiques de l'autonomie organisée par l'EHESP et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Dans un secteur médico-social en recomposition, les établissements et services sont aujourd'hui appelés à œuvrer davantage à « l'inclusion » des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans la vie sociale ordinaire.

Dans une tentative de dépassement du caractère binaire de l'offre, classiquement séparée entre « domicile » et « institution », des projets très divers voient le jour : établissements qui se repensent « hors les murs » ou qui proposent des prestations « externalisées », formules d'habitat « satellite » en milieu ordinaire, émergence d'habitats partagés ou alternatifs...

Loin d'aller de soi, ce « virage inclusif » soulève de multiples questions que cette journée d'actualité permettra d'aborder en croisant les points de vue d'usagers, de financeurs, de chercheurs et de porteurs de projets. Cette journée sera notamment l'occasion de présenter des expériences illustratives de ces nouvelles formules.

Cette journée d'actualité s'adresse aux acteurs opérationnels et institutionnels intervenant dans le champ de l'autonomie et aux élèves des différents cursus de l'EHESP.

Les inscriptions gratuites mais obligatoires en complétant le [formulaire en ligne](#)

Programme prévisionnel

Matin

Ouverture et présentation du déroulé de la journée

- Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP
- Lise Burgade, Directrice adjointe. Direction des établissements et services médico-sociaux de la CNSA

Conférences sur le thème de la transformation de l'offre médico-sociale

- Le point de vue des usagers
- Le point de vue des financeurs (ARS et Conseil Départemental)
- Le point de vue des chercheurs : premiers résultats des travaux réalisés dans le cadre de la convention CNSA-EHESP portant sur la transformation de l'offre et l'amélioration des réponses.

Après-midi

- Tables rondes : 3 temps pour échanger à partir de diverses expériences et leur permettre de dialoguer entre elles et avec le public :
 - « Etablissements hors les murs »
 - « Habitats satellites »
 - « Habitats diffus avec assemblage de services » ou « habitat inclusif »

Conclusion

Pour plus d'information : <https://www.ehesp.fr/2017/07/17/le-virage-inclusif-queelles-transformations-pour-les-etablissements-et-services-medico-sociaux-2-octobre-2017/>

[Retour au sommaire](#)

« Sciences et acteurs en santé : articuler connaissances et pratiques »

Congrès

4 au 06 octobre 2017

Amiens

Fortes de la réussite du congrès de Bordeaux en 2013, l'Association des épidémiologistes de langue française (Adelf) et la Société Française de Santé Publique (SFSP) ont décidé d'organiser un nouveau congrès conjoint à Amiens en octobre 2017. La dernière édition a montré tout l'intérêt de rapprocher nos communautés. Pour tous se posent les mêmes questions à des degrés divers : comment apprécier les besoins de santé ? Que sait-on de l'état de santé d'une population ? Quels en sont les principaux déterminants ? Peut-on agir dessus et comment ? Comment évaluer l'efficacité, l'équité et l'efficience des actions, programmes et politiques de santé ? Comment s'appuyer sur les connaissances scientifiques pour construire, planifier, et évaluer des actions de terrain ? Comment organiser la pluridisciplinarité ?

Programme

Trois conférences plénières

4 octobre

Politiques publiques de santé : quelle prise en compte des liens entre connaissances et pratiques ?, Henri Bergeron, Directeur du Master «Organisations et Management des Ressources Humaines», Directeur du programme Santé du LIEPP, Coordinateur scientifique de la Chaire Santé de Sciences Po

Cette présentation d'explorer les rapports d'affinité élective entre science et politique. Elle considère ces rapports non comme une donnée, un point de départ de l'analyse, mais comme une construction dont il s'agit de décrire les conditions de possibilité, et, symétriquement, d'impossibilité. L'intervention tentera d'apporter quelques éléments de réponses aux questions suivantes : qu'est-ce qui détermine la compatibilité d'un énoncé scientifique avec des impératifs d'ordre politique ? Qu'est-ce qui fait obstacle à la circulation dans les espaces de la décision politique de certains faits pourtant consensuels dans les communautés scientifiques qui les produisent ? Plus généralement : quels sont les mécanismes de la sélection des savoirs à des fins d'action publique ?

5 octobre

Une démocratie sanitaire plus « participative » : pour quoi faire ? Guillaume Gourgues, Enseignant chercheur en science politique à l'Université de la Franche-Comté. Travaille en particulier sur les démocraties participatives, les liens entre population et décision.

Si la participation des citoyens tend à s'imposer comme une norme d'action en matière de santé publique, un flou persistant entoure les objectifs politiques de cette volonté d'inclusion. En revenant sur plusieurs exemples de dispositifs participatifs dans le domaine sanitaire (instances consultatives, mini-publics délibératifs), nous soulèverons le décalage entre la sophistication des méthodes participatives et les difficultés à attribuer un statut réel aux connaissances produites par ces méthodes dans la conduite des politiques de santé publique.

6 octobre

Démarches évaluatives : quelles relations entre la recherche et l'expérience des acteurs ? Kareen Nour, Professeure agrégée de clinique, elle exerce à l'École de santé publique du département de médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal. Elle travaille notamment sur les questions de recherche évaluative, sur la méthodologie de la recherche et sur les interfaces entre recherche et action en santé publique.

L'exemple de la situation au Québec est prise pour expliquer comment peut se formuler concrètement un mouvement de patients partenaires. En effet, les projets réalisés au Québec sont tenus de prendre en compte le savoir « terrain », le savoir vécu. Il s'agit ensuite de tenir compte des paroles de ces personnes, et de trouver comment faire remonter ces savoirs produits pour influencer les décideurs. Il y a ainsi au Québec une plus grande ouverture pour faire remonter les savoirs profanes. Une analyse est par ailleurs donnée sur le fait que ce sont davantage les processus que les outils fournis qui conduisent à des changements durables.

Deux sessions régionales

- La santé des jeunes à l'école : retour sur 10 années d'école 21
Inscription gratuite mais obligatoire par email à ce.ctms@ac-amiens.fr

- Droits des patients majeurs protégés
Inscription gratuite mais obligatoire par email à manaouil.cecile@chu-amiens.fr

Pour plus d'information et inscription : http://www.sfsp.fr/images/docs/2an_congsfsp-adelf0617.pdf

Contact : congres@sfsp.fr / www.sfsp.fr
adelf@isped.u-bordeaux2.fr / <http://adelf.isped.u-bordeaux2.fr/>

[Retour au sommaire](#)

« Evaluation et accompagnements psychologiques de l'autisme chez l'enfant et l'adolescent »

Colloque APPEA

16 octobre 2017
ASIEM, 75007 Paris

Dans l'actualité du 4ème plan autisme, il paraît nécessaire de continuer la diffusion des recommandations de bonnes pratiques basées sur la recherche, et particulièrement du côté des psychologues de l'enfance et de l'adolescence, afin de développer leurs pratiques et leur coopération au sein des équipes pluridisciplinaires. Leur apport à la compréhension des troubles et de leur manifestation, leurs concepts et méthodes spécifiques d'évaluation clinique et diagnostique, et leurs actions d'accompagnement des familles et des jeunes patients doivent être soutenus et pensés en coordination et partenariat avec l'ensemble des autres professionnels.

Cette journée d'études a pour principal objectif d'aborder la compréhension et l'évaluation psychologiques des troubles du spectre autistique comme des actes de soin pour le jeune sujet et ses parents, et conjointement de réfléchir à la responsabilité du psychologue dans la mise en place, le plus précocement possible, du projet individualisé et structuré des soins mais aussi de la scolarisation.

Programme

Matin

- Du 3ème au 4ème plan autisme
- Spécificité et enjeux d'une approche développementale des TSA : de la recherche aux pratiques de terrain
- Données actuelles sur l'intersubjectivité dans les troubles du spectre autistique
- Le diagnostic psychologique de TSA chez l'enfant : sens, méthodes, approche différentielle

Après-midi

- Prise en charge précoce de l'autisme : Exemple de l'Early Start Denver Model
- Accompagnement des parents de jeunes enfants avec autisme, suite au diagnostic
- Intervention auprès des enfants et des adolescents avec Trouble du Spectre de l'Autisme - Les apports du Psychologue
- Entraînement aux habiletés sociales dans les troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle

Pour plus d'information : <https://appea.org/evenement/evaluation-et-accompagnement-psychologiques-de-lau/>

[Retour au sommaire](#)

« Le corps en faillite : expériences et représentations du handicap dans la littérature et les arts »

Colloque international interdisciplinaire

20 octobre 2017

Faculté de SHS, Saint-Etienne

21 octobre 2017

Maison Internationale des Langues et des Cultures, Lyon

Ce colloque est organisé par le Centre d'Etudes sur les Langues et les Littératures (CELEC), l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles (IETT) et l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Conférencier invité : Michael Davidson (University of California, San Diego)

Le colloque sera consacré à l'expérience et à la représentation du handicap dans la littérature et les arts. Que l'on pense au membre paralysé ou amputé, à la déficience visuelle ou mentale, à l'estropié de guerre ou à l'accidenté de la route, on ne peut que souligner la profonde fascination qu'a suscité le corps en faillite dans la sphère artistique comme dans l'imaginaire populaire. Hors-norme et littéralement extraordinaire, il paraît cependant résister tant à la représentation qu'à l'interprétation, les enjeux qu'il a pu soulever ayant souvent été limités par une vision qui l'a réduit à une version diminuée du « corps normal ». Il s'avère alors crucial d'analyser le bouleversement qu'il opère dans l'expérience sensible, les affects singuliers qu'il met en jeu et la différence irréductible qu'il représente. Le repérage de ces formes et des possibilités qu'elles offrent participe à la compréhension et à la transformation des représentations collectives du handicap. Ce n'est qu'au milieu des années 1980 que l'attention critique nouvelle suscitée par la question du handicap en renouvelle les enjeux, alors que les disability studies se constituent en Amérique du Nord comme champ disciplinaire à part entière. En France, ce n'est que très récemment que la question a commencé à soulever un intérêt critique. Au croisement des notions de gender, race et class, ce champ d'étude a activement contribué à enrichir un dialogue interdisciplinaire autour de la question de l'identité. Cette visibilité nouvelle a permis de repenser l'approche du handicap, en cessant de l'envisager sous l'angle de la déficience et de la carence.

Les axes suivants seront abordés :

- Corps handicapé et technologie
- Handicap moteur / psychique et les limitations de la perception
- Le handicap et ses ressorts tragiques / comiques
- Récits du handicap et (re)construction de l'identité
- Le personnage handicapé comme héros / personnage secondaire
- Le handicap au cœur de la pratique artistique
- Les handicaps et les arts corporels / visuels
- La réception des disability studies en France et ses questionnements liés à la terminologie
- La relation handicapé / valide
- Vieillesse et handicap
- Handicap, genre et sexualités

Bibliographie sélective

Couser, Thomas G.; Thomas Griffith. 2009. Signifying Bodies: Disability in Contemporary Life Writing. Ann Arbor: University of Michigan Press

Davis, Lennard J.. 2002. Bending over Backwards: Disability, Dismodernism and Other Difficult Positions. New York: New York University Press

Eco, Umberto (dir.), 2007. Histoire de la laideur. Flammarion

Garland-Thompson. 1997. Rosemarie, Extraordinary Bodies, Figuring Physical Disability in American Culture and Literature. New York: Columbia University Press

Hall, Alice. 2016. Literature and Disability. London: Routledge

Mitchell, David T.; Sharon L. Snyder. 2000. Narrative Prosthesis: Disability and the Dependencies of Discourses. Ann Arbor: University of Michigan Press

Sandhal, Carrie; Philip Auslander (ed.). 2005. Bodies in Commotion, Disability and Performance. Ann Arbor: University of Michigan Press

Contacts : Sophie Chapuis, Université Jean Monnet Saint-Etienne : sophie.chapuis@univ-st-etienne.fr
Pierre-Antoine Pellerin, Université Jean Moulin Lyon 3 : pierre-antoine.pellerin@univ-lyon3.fr

Pour plus d'information :

<http://facdeslangues.univ-lyon3.fr/colloque-international-interdisciplinaire-le-corps-en-faillite-experiences-et-representations-du-handicap-dans-la-litterature-et-les-arts-1096247.kjsp>

https://www.fabula.org/actualites/le-corps-en-faillite-experiences-et-representations-du-handicap-dans-la-litterature-et-les-arts_78808.php

[Retour au sommaire](#)

« Handicap et mort »

12^{ème} Colloque SIICLHA

24-25 novembre 2017

Université Lumière Lyon 2, Bron

Cette 12^{ème} édition du Colloque du Séminaire Interuniversitaire International sur la Clinique du Handicap - SIICLHA traitera du rapport à la mort réelle, imaginée, fantasmée, dans le champ du handicap. Il sera question de la mort à laquelle sont évidemment confrontées, comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap, mais aussi de la manière dont les familles, les professionnels et les institutions peuvent être impactés par la mort. Il sera question des fantasmes de mort, voire des désirs de mort, que peut mobiliser le handicap, ainsi que des fantasmes que la confrontation à la mort, dans les contextes de handicap, peut générer. Comme pour tous les SIICLHA cette question sera traitée à tous les âges de la vie, et dans des contextes divers. Il s'agira de réfléchir à l'accompagnement des sujets en situation de handicap et celui de leurs proches, des professionnels et des institutions, confrontés au deuil. Les intervenants s'interrogeront sur la façon de prendre en compte le deuil des familles qui perdent un enfant, un bébé, pour cause de handicap grave, et nous envisagerons les questions que posent actuellement le deuil périnatal, l'interruption médicale de grossesse. Ils réfléchiront également à la manière d'entendre et de répondre au vécu des équipes confrontées à la mort répétée, fréquente, des sujets en situation de handicap lourd, dont elles ont la charge. Autant de questions qui, parmi d'autres, seront mises au travail dans ce 12^{ème} SIICLHA centré sur ce thème souvent tabou.

24 novembre

- « Perdre une fonction, perdre autrui, se perdre... Les changements face à la mort et au deuil au XXI^e siècle », Marie-Frédérique Bacqué
- « Au-delà de la mort, vivre avec les morts », Simone Korff-Sausse
- « La mort dans le regard et la pensée de l'enfant », Régine Scelles
- « Le petit prince et l'éphémère », Delphine Bonnichon
- « Deuil prénatal et rituels : entre intime et collectif », Bérengère Beauquier Sylvain Missonnier, Jessica Schulz, Diane de Wailly
- « Séquelles de la greffe de moelle : le handicap en lieu et place de la mort », Marco Araneda, Adèle Assous

Samedi 25 novembre

- « C'est arrivé demain », prédiction d'une maladie et du handicap dans les maladies génétiques, Marcela Garguilo
- « La place de la mort dans les institutions : incidences et enjeux psychiques à l'œuvre », Justine Rény
- « Fin de vie et mort chez les sujets porteurs de handicap psychique : pensables ou impensables ? », Jean-Marc Talpin
- « Vivre sa jeunesse avec la mort comme horizon », Anne Brun
- « Les soignants face au temps du mourir en Unité de Soins Intensifs Pédiatriques », Sylvie Séguret, Caroline Dubois, Fabrice Lesage
- « Handicap et suicide ou équivalent suicidaire », Johan de Groeff
- « Vivre avec un handicap après une tentative de suicide », Anne Boissel

Pour plus d'information et inscription : www.siiclha.com

Contact : seminairehandicap@gmail.com

[Retour au sommaire](#)

Pour accéder aux numéros du Bulletin déjà parus cliquer [ici](#)